



PAYS PLAINE DE SAONE VINGEANNE
(Communautés de Communes du Val de Vingeanne, Mirebellois, Canton de Pontailler/S, Auxonne Val de Saône).

La lettre des Associations du Pays Plaine de Saône Vingeanne. -N°40 Février 2010-

Edito :

Bon anniversaire à la lettre aux associations du Pays qui atteint sa 40^{ème} édition avec plus de 250 abonnés et entame sa 5^{ème} année d'existence.

2010 sera donc également l'occasion de fêter début septembre la 5^{ème} édition du forum des associations avec la réédition du répertoire « Culture et Sport en Pays Plaine de Saône Vingeanne ».

Bonne lecture,

Répertoire des associations Culture et Sport en Pays Plaine de Saône Vingeanne

La campagne de recensement des informations à paraître dans la prochaine édition du répertoire des associations du Pays est lancée.

Vous êtes seulement 80 à ce jour à avoir renvoyé vos questionnaires le délai est donc rallongé jusqu'au 12 mars au plus tard pour faire parvenir vos questionnaires dûment remplis. A partir de cette date, les démarches avec l'imprimeur seront engagées et ne permettront plus de faire des ajouts.

Si vous ne l'avez pas reçu vous pouvez le télécharger sur le site du Pays à l'adresse :
http://www.pays-saone-vingeanne.fr/vie_associative.htm

Cet outil ayant pour vocation de vous aider à promouvoir vos activités sortira à échéance de septembre 2010 à l'occasion du 5^{ème} forum des associations. Il sera édité à 16 000 exemplaires et mis à la disposition de la population.

J'attire votre attention sur le fait que seules pourront figurer dans ce répertoire les associations qui auront soigneusement rempli et renvoyé ce questionnaire. Le respect du délai fixé est impératif. Pour des raisons d'organisation et d'échéancier, il ne pourra y avoir d'exception à ce principe.

Retournez le par courrier à :
Samuel LAMY
Pays Plaine de Saône Vingeanne
CC d'Auxonne Val de Saône
Ruelle de richebourg
21130 AUXONNE

Par fax :
03 80 31 02 38

Ou par mail :
vieasso@pays-saone-vingeanne.fr

Conseil de Développement Vie Culturelle Sportive et Associative

La prochaine réunion du Conseil de Développement aura lieu le lundi 8 février à 20h00 à la Communauté de Communes du canton de Pontailler.

Pour rappel, cette instance a pour mission de réfléchir et d'émettre des propositions à l'échelle du Pays afin d'aider au développement de la Culture, du Sport et de la vie associative sur notre territoire.

Lors de cette rencontre nous évoquerons notamment l'étude des dossiers de demandes de subvention de l'appel à projet culturel et sportif et nous élaborerons une proposition de répartition de l'enveloppe. Nous ferons également le point quand à l'avancée du projet de répertoire des associations.

Vous pouvez rejoindre ce groupe de réflexion qui rassemble des associations des 4 cantons et permet d'échanger sur les problématiques propres au territoire. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez participer.

Appel à projet Pays 2011 !

Une enveloppe de 20 000 € annuelle peut être attribuée et répartie pour des projets culturels et sportifs ayant lieu en 2011.

Si votre association a un projet pour 2011 contactez-moi au 03 80 31 02 38 pour étudier votre éligibilité potentielle, prendre un rendez-vous, et le cas échéant vous faire accompagner pour le montage de votre dossier. Ma présence et ma participation à la réflexion et au montage du projet est obligatoire.

Vous avez jusqu'au 30 novembre 2010 dernier délai pour déposer un pré-dossier qui sera étudié par le Conseil de Développement.

Le financement potentiellement mobilisable oscille entre 1 500 € minimum et 5 000 € maximum et ne peut dépasser 50 % du budget global.

Les caractères : intercommunaux et inter associatifs, la prise en compte de publics cibles et des handicaps, ainsi que le développement durable sont vivement conseillés.

Attention cette aide est une aide au projet et non pas une aide au fonctionnement de votre association.

Thématiques éligibles :

Culture : Manifestations nouvelles d'envergure et d'intérêt de Pays, de type résidence, festivals ou autre portant sur le spectacle vivant ou la diffusion culturelle faisant appel à des artistes professionnels. Priorité à la musique et aux manifestations valorisant le patrimoine touristique remarquable du pays.

Sport : Soutien aux projets sportifs nouveaux d'envergure, susceptibles de valoriser et véhiculer l'image du pays : Actions de promotions du sport féminin, projets de créations d'équipes féminines, compétitions nouvelles d'envergure ayant lieu sur le Pays, projets d'équipes sportives en voie d'accession ou qui accèdent au haut niveau.

6 dossiers vont être présentés prochainement au Conseil de Développement du Pays pour près de 19 000 € de demandes en 2010.

Trucs et astuces :
Mémento Jeunesse et Sport Activités physiques et sportives, conseils et réglementations

La direction régionale et départementale de jeunesse et sport en Bourgogne a édité des fiches pratiques par disciplines pour vous aider et vous conseiller.

http://www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr/files/drjs21/encadrement_etablissement_sportifs.htm

N'hésitez pas à les consulter.

Les manifestations 2010-2011:

Votre calendrier des manifestations associatives est en ligne sur votre site Internet de Pays :
http://www.pays-saone-vingeanne.fr/calendrier_manifestations.htm

N'oubliez pas de m'envoyer vos dates de manifestations afin de l'alimenter...

Les lettres aux associations déjà parues sont téléchargeables sur le site du Pays au format PDF...

Pour toute question concernant cette lettre ou relative aux questions culturelles sportives et associatives :

Coordinateur Vie Culturelle Sportive et Associative.

Samuel LAMY (tél/fax/répondeur : 03 80 31 02 38-mail : vieasso@pays-saone-vingeanne.fr)

L'équipe du pays à votre disposition pour répondre à vos autres questions :

Animateur généraliste/Chef de projet :

Cyril DORNIER (tél : 03.80.47.46.02-mail : administration@pays-saone-vingeanne.fr)

Coordnatrice tourisme et communication :

Véronique GIRAUD (tél : 03.80.47.46.02-mail : tourisme@pays-saone-vingeanne.fr)

Coordnatrice habitat :

Marion CHENU (tél : 03 80 36 53 51-mail : habitat@pays-saone-vingeanne.fr)